



© J. ABDELKAFI.

commun qui donneraient satisfaction à tous ceux qui manifestent pour une meilleure répartition des droits et des obligations. Marcher à pied, circuler en autobus ou en trolleybus comme au bon vieux temps, est un droit. Le tout-automobile est un abus de pouvoir qui coûte cher, qui discrimine les citoyens, une nuisance sociale. Jean Pierre Vernant, analysant « Les origines de la pensée grecque » a décrypté « le régime de la cité, qui lui est apparu solidaire d'une conception nouvelle de

l'espace, les institutions de la Polis se projetant et s'incarnant dans ce qu'on peut appeler un espace politique. On notera à cet égard que les premiers urbanistes, comme Hippodamos de Milet, sont en réalité des théoriciens politiques : L'organisation de l'espace urbain n'est qu'un aspect d'un effort général pour ordonner et rationaliser le monde humain »

Faisons en sorte que cette pensée grecque soit à nouveau entendue

Jellal ABDELKAFI

Urbaniste, Tunis

VERS LA RECONQUÊTE DE NOS VILLES : POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE AU DÉVELOPPEMENT URBAIN LOCAL ET RÉGIONAL. PISTES DE RECHERCHE

Le 14 Janvier fût un jour à jamais gravé dans ma mémoire, empreint d'émotions intenses et d'un espoir naissant pour un avenir meilleur. Restent maintenant la fierté et l'impératif de la reconstruction d'un avenir meilleur.

Le mouvement de contestation a mis en évidence des disparités multiples, dont le sous-équipement et le manque d'infrastructures, de services et de projets structurants dans les régions de l'intérieur du pays.

L'Etat Tunisien a misé, durant les deux décennies écoulées, sur une politique de métropolisation, qui implique un surinvestissement dans des projets structurants dans la capitale et quelques villes littorales.¹ Cette politique est soutenue par l'impératif d'insertion de la Tunisie dans le mouvement de globalisation, afin de promouvoir une croissance économique et d'attirer les investisseurs étrangers en leur offrant des conditions favorables à leur implantation. Elle a eu pour effet la marginalisation des régions du centre et du Nord-Ouest, de ce mouvement de mise à niveau des villes Tunisiennes, et n'a fait que renforcer les clivages existants. Bien

qu'il soit impératif de garantir pour la Tunisie une insertion dans l'économie mondiale par les différents échanges économiques et l'implantation d'investisseurs étrangers susceptibles de créer des emplois, il est essentiel de réfléchir à une orientation stratégique qui garantirait un équilibre dans la répartition des investissements au niveau régional. Des travaux de terrain doivent être entrepris par les chercheurs en sciences sociales et les professionnels de l'urbain, afin de comprendre les processus qui ont mené à ces clivages sociaux et régionaux, et pouvoir ainsi proposer des solutions adéquates afin de les réduire.²

Il est également de notre devoir de chercheurs de susciter le débat et d'entreprendre des recherches portant sur les processus et les dynamiques institutionnelles liées au développement urbain, mais surtout autour de la question de gouvernance urbaine. Ce concept galvaudé à l'ère de Ben Ali, et utilisé à tort dans une entreprise d'affichage politique, garantit en réalité la concertation et la participation citoyenne au développement urbain. Dans ce sens, selon P. Le Galès,³ la gouvernance urbaine est à la fois la capacité à intégrer, à donner forme aux intérêts locaux, mais aussi à les représenter à l'extérieur, à développer des relations plus ou moins unifiées en relation avec le marché, l'Etat, les autres villes et autres niveaux de gouvernement. Il s'agit donc de réfléchir à l'avenir de nos villes, et à la mise en place d'un réel développement local et régional, basé sur la rationalité

procédurale, et l'élaboration de modes consensuels de coordination, aussi bien dans la planification et la programmation des projets urbains locaux, régionaux et nationaux, que dans leur mise en œuvre.

S'agissant enfin de développement local, il est essentiel de reconquérir l'espace local en participant aux conseils municipaux et régionaux futurs, et d'œuvrer à leur rendre leur autonomie et leur poids prépondérant dans les processus décisionnels. Il s'agira de proposer de nouveaux modes de gestion urbaine, davantage basés sur la concertation et la transparence et garants d'une démocratie participative. Un développement urbain ne peut en effet être efficient que s'il émane de la population cible, des acteurs privés et de la société civile.

Ces pistes de recherches pourraient constituer un support pour la compréhension des phénomènes urbains et sociaux et contribuer à modeler de nouvelles orientations stratégiques en vue d'un développement urbain local et régional équitable et d'une gouvernance urbaine. Issues de revendications légitimes et populaires, ces réformes pourraient garantir l'adhésion des populations aux politiques mises en place, et une légitimité de l'action publique urbaine.

Hend BEN OTHMAN

Architecte – Urbaniste, doctorante en urbanisme

1. Ben Letaief M., 2008, « Quelques réflexions sur les mutations d'une action publique postkeynésienne », *Revue Métropoles*, n° 4, 133-155.

2. Des débats sont programmés à l'initiative de l'Association Tunisienne des urbanistes (ATU), afin de réfléchir sur le devenir des villes tunisiennes et la gouvernance urbaine.

3. LE GALÈS P., 1995, "Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine", *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 45, 57-95.



© <http://www.siba-immobiliere.com/2010/10/developpement-urbain-et-amenagement-du-territoire-la-tunisie-se-prepare-deja-pour-2050/>